

Atelier n° 2

d'élaboration du Plan Climat de la Communauté de communes Inter-Caux Vexin

Thème mobilités

Le 25 / 11 / 2021, les participants du Club Climat réunis dans le cadre de la phase d'élaboration du Plan d'actions ont fait les propositions suivantes, répondant aux enjeux identifiés et axes stratégiques retenus pour le PCAET par les élus lors de la réunion du conseil communautaire du 21 octobre dernier. Ces dernières feront l'objet, avant leur formalisation dans le plan d'actions du Plan Climat Air Energie du territoire définitif :

- D'une étude afin d'en déterminer la faisabilité technique, budgétaire et organisationnelle (identification de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle en fonction des compétences de chacun, faisabilité technique et juridique, budget, partenariats à développer, échéancier) ;
- d'un débat et d'une validation par les élus au sein des instances de la CCICV, afin d'arbitrer les équilibres au sein des thématiques et entre les thématiques, et définir les priorités ;
- d'une concertation avec les partenaires (Etat, Région, Département, Chambres Consulaires...) et instances de participation de la CCICV (Conseil de développement, conférence des Maires...).

Réduire les obligations de se déplacer

- Renforcer l'offre alimentaire, sur le territoire.
 - Soutenir les commerces et les services de proximité.
 - Faire vivre ces commerces en leur réservant une part de la fourniture des cantines scolaires.
 - Tenter de développer des marchés locaux.
 - Mettre en place des distributeurs automatiques de produits – notamment : boulangerie.
 - Soutenir les Amap.
 - Soutenir les producteurs locaux, notamment grâce à une communication/information des habitants.
- Agir pour faire revenir sur le territoire les services publics de proximité (Poste, etc.)
- Favoriser le télétravail auprès des entreprises et des administrations - notamment dans les services communaux et communautaires.
 - Mieux communiquer auprès des entreprises et des particuliers.
- Développer un réseau d'espaces de coworking sur le territoire.

- Recenser les lieux déjà existants, les faire largement connaître
- Réaliser une étude sur les besoins non satisfaits, en matière de télétravail.
- Travailler avec les entreprises, au niveau le plus large possible, pour qu'elles s'impliquent dans la création et le financement des centres de coworking
- Créer de nouveaux « tiers lieux », là où le besoin s'en fait sentir – permettant à chacun de télétravailler dans de meilleures conditions, et faire de ces espaces des lieux d'échange et de vie locale.

- Faire de ces espaces de coworking des tiers lieux communaux, vivants et multiples.
 - Y organiser des espaces de vente de producteurs locaux, des lieux d'exposition, des vitrines pour l'artisanat local, etc.
 - Tenter d'y inclure, quand c'est possible, des services de santé, des services d'assistance maternelle...

- Renforcer l'offre de santé sur le territoire.
 - Implanter sur le territoire des services de santé, là où ils font défaut.
 - Étudier la possibilité de développer des services de e – santé.

- Accroître l'attractivité économique du territoire, pour renforcer l'emploi local, et attirer de nouvelles entreprises – notamment : industrielles.

- Réduire les déplacements automobiles liés à la scolarisation des enfants.
 - Tenter de développer, selon la structure des territoires, des moyens alternatifs : des pédibus, papybus, vélobus, hippobus...
 - Initier, avec les écoles, des Plans de déplacement facilitant notamment le covoiturage des enfants.

Réduire les pollutions automobiles

- Promouvoir l'écoconduite, par un Plan de sensibilisation ambitieux, s'adressant à tous les acteurs.
 - *Note ETIK-PRESSE : moyens possibles, déjà mis en place dans d'autres territoires :*
 - ✓ *Inciter les entreprises, notamment fast-food et drive-in mais aussi les écoles, clubs sportifs, associations, etc. à installer un affichage pour inciter les usagers à couper leur moteur.*
 - ✓ *Développer la signalisation écoconduite.*
 - ✓ *Offrir des formations à l'écoconduite à tous les personnels territoriaux.*
 - ✓ *Afficher des messages en faveur de l'écoconduite sur les véhicules municipaux et de la Communauté.*
 - ✓ *Offrir aux habitants des autocollants en faveur de l'écoconduite, afin qu'ils les placent sur leur véhicule.*
 - ✓ *Organiser des campagnes d'information – sensibilisation répétées, en faveur de l'écoconduite, sur tous les supports de communication de la Communauté et des communes.*

- ✓ *Mettre en ligne sur le site de la Communauté des logiciels et des vidéos pédagogiques sur l'écoconduite.*
 - ✓ *Offrir des formations écoconduite aux habitants volontaires – notamment à l'occasion de la semaine de la mobilité douce, du développement durable ou d'un « jour de l'environnement ».*
 - ✓ *Agir avec les entreprises, pour qu'elles offrent également des formations écoconduites à leurs salariés.*
 - ✓ *Travailler avec les assurances pour réduire le coût de ces formations, pour les habitants, les entreprises et pour les territoires.*
 - ✓ *Organiser régulièrement des « Concours d'écoconduite ».*
 - ✓ *Organiser des formations auto-conduites dans les collèges.*
- Etudier la possibilité de mettre en place, dans chaque commune, une borne de recharge centrale, et un véhicule électrique partagé, disponible pour tous sur réservation.
 - Voir par exemple à Villerouge-Termenès : <https://www.ladepeche.fr/2020/11/12/un-vehicule-communal-partage-au-village-9195173.php>
 - Etudier les besoins du territoire, et créer davantage des bornes de recharge sur le territoire : électriques, si nécessaire ...
 - Travailler avec Enedis pour mieux faire connaître les lois permettant d'équiper de recharges électriques les parkings de l'habitat collectif.
 - Travailler avec Enedis pour sensibiliser les entreprises et les administrations aux véhicules électriques.

Lutter contre la voiture solo ; favoriser le covoiturage et les solutions alternatives

- Doter le territoire d'une application de covoiturage dynamique (permettant facilement le covoiturage occasionnel), construite en commun avec la métropole et les territoires voisins.
 - Voir par exemple : Karos <https://www.karos.fr/territoires/> - Citygo <https://www.citygo.io/> Mobicoop <https://pro.mobicoop.fr/> ... etc.
- Développer un Rezo Pouce : un système d'autostop / covoiturage sécurisé le long des grandes lignes de déplacements.
 - Voir : <https://www.rezopouce.fr/>
 - Communiquer largement sur ce Rezo Pouce.
 - A terme, travailler avec la Métropole et les communautés de communes environnantes, afin de prolonger Rezo Pouce au-delà du territoire.

Rendre plus efficaces les transports en commun, notamment en facilitant l'intermodalité

- Analyser l'existant en vue de réorganiser les trajets et les horaires de certaines lignes de bus, afin
 - De créer des « lignes directes », plus rapides, sur les grands axes.
 - D'accroître la fréquence et la capacité des transports en commun.
- Agir pour améliorer les gares et leurs environs.
- Faciliter l'intermodalité.
 - Etudier la possibilité de mettre en place des parkings à vélo sécurisés aux principaux arrêts de bus et dans les aires de covoiturage.
 - Relier les lignes de bus aux aires de covoiturage.
 - Accroître, quand c'est possible, les capacités de stationnement autour des gares.
- Créer un service de Transport à la demande, sur le territoire.

Développer l'usage du vélo et autres modes de transports doux

- Mettre en place un grand « Plan vélo ».
 - Améliorer et développer le réseau cyclable sur le territoire, à travers la mise en place d'un Schéma directeur cyclable, afin de développer l'usage du vélo au quotidien.
 - Notamment : améliorer le réseau de pistes cyclables, le densifier, en renforcer la continuité et la sécurité.
 - Etudier la possibilité de créer un réseau cyclable entre les hameaux, sur la base des anciens chemins communaux.
 - Sensibiliser largement la population et notamment les scolaires aux circulations douces.
 - Organiser en particulier un maillage cyclable autour des écoles, et des stationnements vélos dans les établissements scolaires.

Travailler avec les entreprises, afin de réduire les déplacements et les émissions liées au transport de marchandises.

- Travailler avec les entreprises, pour mieux connaître leurs besoins, et s'appuyer sur l'aide du SDE76 (Syndicat Départemental de l'Énergie, afin de réaliser un diagnostic des transports, et d'envisager l'implantation d'une station GNV sur le territoire.
- Etudier l'opportunité de rétablir des collectes de salariés par navettes, les moderniser, les adapter à la demande, voire susciter la demande.
- Inciter les principales entreprises des zones d'activité à coordonner leurs Plans de déplacement, et à y associer les petites et moyennes entreprises.

Rendre exemplaires les déplacements des administrations.

- Rendre les flottes automobiles communales et intercommunales moins émettrices, en optant systématiquement pour des véhicules moins polluants, lors du renouvellement du parc.
- Etudier la possibilité de mettre les véhicules les moins polluants des communes à disposition des habitants, le week-end.